



Fondation Après-Tout

Abritée par

Fondation
de
France

Accompagner les professionnels au service de l'humain

PROFESSIONNELS DU JUDICIAIRE

ET PÉNITENTIAIRE,

VOUS AVEZ UN PROJET ?

NOUS POUVONS VOUS AIDER !



✓ **SOUTENIR**

✓ **ENCOURAGER**

✓ **VALORISER**

www.apres-tout.fr

À PROPOS DE LA FONDATION



Depuis novembre 2008, la Fondation Après-Tout accompagne et soutient par des bourses et subventions **les professionnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes au service des personnes**, qu'elles soient âgées, en précarité, en détention, malades ou en fin de vie.

La Fondation donne la possibilité aux professionnels de **se former, de réfléchir, d'échanger et de porter des initiatives collectives.**

Elle valorise la production de pensée et promeut **une éthique du « prendre soin », tenant compte de la vulnérabilité et de la fragilité de l'être humain.** Elle décerne chaque année des prix de mémoire **en partenariat avec des institutions universitaires** et propose des conférences, tables-rondes et soirées-débats.

LES PROJETS QUE NOUS SOUTENONS

Trois types de projets sont particulièrement encouragés :

- ✓ Les projets professionnels de **formation complémentaire ou de reconversion ;**
- ✓ Les projets collectifs visant à créer des **espaces de dialogue pluridisciplinaire ;**
- ✓ **Les projets innovants,** notamment dans **les secteurs judiciaire et pénitentiaire** sous l'angle de la justice restaurative et de la réinsertion des personnes condamnées.

VOUS AVEZ

UN PROJET ?

La Fondation Après-Tout **soutient, encourage et valorise** des projets individuels et collectifs.

Les projets individuels*

VOUS ÊTES :

- dans **une démarche de reconversion** pour accéder à un nouveau métier dans les secteurs judiciaire et pénitentiaire ;
- dans **un projet de montée en compétences** ;
- dans **une recherche éthique et philosophique** pour soutenir des équipes confrontées à des situations parfois critiques.

Vous pourrez bénéficier d'une aide si :

- vous avez déjà **une formation initiale et une expérience professionnelle** d'au moins deux ans ;
- vous êtes **en lien avec une structure collective** garante de vos motivations ;
- vous vous engagez à **valoriser votre travail** (publications, conférences, colloques, etc.).

Les projets collectifs

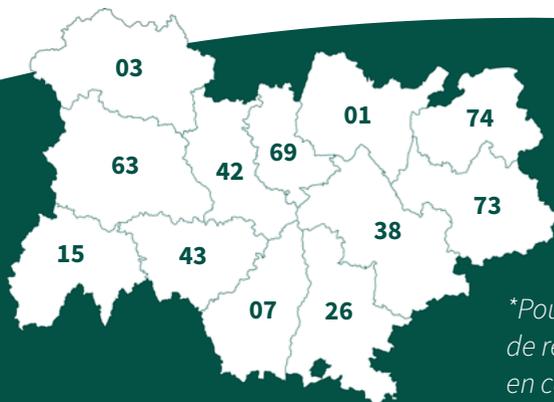
VOUS ÊTES :

Une association ou un organisme à but non lucratif souhaitant mettre en place des actions pour :

- **favoriser des échanges** entre professionnels ;
- **rassembler des professionnels** pour valoriser leur pratique.

Peuvent bénéficier d'une aide les structures qui :

- conduisent **des actions de réflexion et de formation** en pluridisciplinarité ;
- favorisent **la mise en lien de professionnels et de bénévoles** pour une meilleure prise en charge des personnes en situation de fragilité et de vulnérabilité ;
- élaborent **des projets innovants** dans les secteurs où l'humain est en jeu.



Seuls les dossiers concernant les porteurs de projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes seront examinés.

**Pour les projets individuels, les conditions de ressources des candidats seront prises en compte.*

QUELQUES

CHIFFRES

En **15 ans**, pour un montant total de **550 000 euros**,
la Fondation Après-Tout :



a soutenu plus de

70 personnes et

40 associations

a accordé plus de

25 prix en

Éthique et Santé



a organisé une

40^{aine} de conférences

destinées au grand public
ou aux internes en médecine



PARTENARIATS

La Fondation Après-Tout développe depuis plusieurs années des partenariats avec d'autres **Fondations, avec des réseaux associatifs et des institutions** attentifs à soutenir les professionnels du « prendre soin ».

FOCUS

Abritée par

**Fondation
de
France**

La Fondation de France, 1^{er} réseau de philanthropie en France, abrite **plus de 900 fondations sous son égide**.

Elle met ainsi à disposition des fondations **son expertise en matière juridique, financière, fiscale et patrimoniale** ainsi que sa compétence approfondie des pratiques sociales.

En région, la Fondation de France **impulse des synergies** entre les diverses fondations abritées et les acteurs locaux associatifs, institutionnels et entrepreneuriaux.

EN SAVOIR PLUS



www.apres-tout.fr



contact-fondation@apres-tout.fr



Fondation Après-Tout

15 rue Jean Perréal
69008 Lyon

